

AR PREFECTURE

017-200041523-20210329-DEC128\_2021-AU  
Reçu le 29/03/2021

Personnel contractuel

H A U T E



SAINTONGE

Décision n° 128/2021

AL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 2 : créer les postes pour les emplois saisonniers, les contrats aidés, les contrats d'apprentissage ou d'alternance, les contrats pour accroissement temporaire d'activité et les besoins occasionnels, en conformité avec les autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un contrat de travail pour un besoin occasionnel avec :

- Madame Emilie GARNIER en tant qu'archiviste du 01<sup>er</sup> avril 2021 au 30 juin 2021.

Fait à Jonzac

Le 29 MARS 2021

Le Président

Claude BELOT

**Communauté de Communes  
de la Haute-Saintonge**  
7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président empêché,  
le Vice-Président,  
M. Jean-Michel RAPITEAU



**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**

Siège Social : 7 rue Taillefer - CS 70002 - 17501 JONZAC Cedex - Tél. 05 46 48 12 11 - Fax 05 46 48 74 78  
e.mail : [contact@haute-saintonge.org](mailto:contact@haute-saintonge.org) - site internet : [www.haute-saintonge.org](http://www.haute-saintonge.org)